



santésuisse

Communiqué

Soleure, le 20 juin 2014

Assemblée générale de santésuisse

La concurrence réglementée profite à tous

La concurrence réglementée garantit des prestations efficaces et de bonne qualité dans l'assurance-maladie financée solidairement. L'assemblée générale de l'association de branche santésuisse a été entièrement placée sous le signe du renforcement de cette concurrence et de la préservation de notre système de santé libéral ayant fait ses preuves.

A l'occasion de l'assemblée générale de santésuisse, le président, Christoffel Brändli, a expliqué le rôle important des assureurs-maladie dans le système de santé: «En recommandant le rejet de l'initiative sur la caisse unique, le Conseil fédéral a souligné les avantages incontestables de l'assurance-maladie basée sur la concurrence et le travail efficace des assureurs-maladie. Dans le cadre de la concurrence réglementée actuelle, les assurés peuvent choisir parmi plusieurs assureurs-maladie et modèles d'assurance innovants l'offre qui leur convient le mieux. Il convient de préserver ce libre choix et la diversité de l'offre.»

Dans son état des lieux, Christoffel Brändli a constaté que santésuisse a su consolider sa position de leader dans un environnement complexe marqué par la coexistence de plusieurs associations. En sa qualité d'association de branche nationale, santésuisse continuera de s'engager en faveur d'un système de santé libéral, de haute qualité et abordable pour tous vis-à-vis des politiques, des fournisseurs de prestations et des payeurs de primes.

Le libre choix consolide tout le système de santé

Avec son discours très engagé, le Professeur Peter Zweifel a alimenté le débat qui réunissait le surveillant des prix, Stefan Meierhans, le journaliste spécialiste des questions de santé et représentant des patients Urs P. Gasche ainsi que les conseillers nationaux Isabelle Moret, Jacques Bourgeois et Guy Parmelin. Il est ressorti de cette discussion que la concurrence devait être renforcée pour profiter au système de santé tout entier.

Association faîtière des assureurs-maladie suisses, santésuisse défend un système de santé libéral, social, financièrement supportable, une gestion efficiente des moyens et des prestations de santé de bonne qualité au juste prix.

Informations complémentaires:

Christophe Kaempf, porte-parole, tél. 031 326 63 68 / 079 874 85 47,
christophe.kaempf@santesuisse.ch

Ce communiqué peut être téléchargé sous: www.santesuisse.ch

